



# Maisons Paysannes de France

## *Délégation des Deux Sèvres*

### Visite découverte de la Mothe Saint Héray et de ses environs

**Dimanche 29 avril 2012**

Nous vous proposons :

- le matin de traverser, en car, la zone protégée d'Avon et de visiter des habitations appartenant à deux de nos adhérents.
- A midi, le repas aura lieu au foyer rural gracieusement prêté par la municipalité. Le repas n'est pas fourni. N'oubliez pas d'apporter votre panier garni (*commerces de ville à proximité si besoin – restaurant Le Corneille sur réservation au 05 49 05 17 08*).
- L'après-midi, une visite, à pied, de la charmante ville de La Mothe Saint Héray vous permettra d'admirer son orangerie et ses sentiers secrets le long de la Sèvre.
- Nous terminerons cette journée par la visite des fours à chaux qu'un passionné a restaurés et dont il nous contera l'histoire.

**Le rendez-vous est fixé à 9h30 à la Mothe Saint-Héray**, sur le parking situé devant la maison de la Haute-Sèvre – Moulin labbé.

Comme pour la plupart de nos sorties, nous proposons des cars. Les points de rencontre sont les suivants :

Car 1 (Devault) :

8h00 : Coulonges sur l'Autize, place des Halles

8h30 : Niort, place Saint Hilaire

9h00 : Celles sur Belle, parking de l'Abbaye

Car 2 (Hervouet) :

7h30 : Bressuire, parking de la gare

8h00 : Thouars, place du Boël

8h40 : Parthenay, parking de la gare

9h20 : Saint Maixent l'Ecole, place Denfert

**Merci de respecter les horaires des cars et d'arriver en avance !**

Coupon-réponse à retourner **avec votre règlement avant le 21 avril**

à Maisons Paysannes de France – 19 rue du calvaire – 79160 Coulonges sur L'Autize – 05 49 17 35 30

**Inscription à la journée de visite de la Mothe Saint Héray**  
*organisée par les Maisons Paysannes de France – délégation des Deux-Sèvres*

Mr / Mme ..... : ..... personne(s) x 15 € = .....

Si vous souhaitez effectuer le trajet en car, quel arrêt préférez-vous ? .....